Â

C'est ce qu'a prÃ©cisÃ© AÃ¯cha Lekhmas, prÃ©sidente de l'Union de l'action fÃ©minine, au cours de son allocution d'ouverture d'une journÃ©e organisÃ©e pour la prÃ©sentation du rapport annuel de l'UAF, vendredi dernier, au siÃ¨ge de la Chambre d'industrie, de commerce et de services de Casablanca.

AÃ¯cha Lekhmas, membre du Bureau politique de l'USFP, a ajoutÃ© Ã ce propos : Â« Nous avons travaillÃ© plus de 3 ans sur ce programme et on avait un grand espoir de convaincre, dans le cadre de notre plaidoirie qui n'a pas cessÃ© ces derniÃ¨res annÃ©es, les collectivitÃ©s locales et le conseil de la ville de Casablanca Ã ouvrir des centres pour le soutien des femmes victimes de violence et celles en situation difficile. Et aussi l'ouverture des centres d'hÃ©bergement des femmes expulsÃ©es du domicile conjugalÂ».

Tout cela Â«pour soutenir les femmes qui se trouvent dans des situations difficiles suite Ã des violences corporelles, psychologiques ou sexuelles jusqu'Ã ce qu'elles obtiennent leurs droits. Mais malheureusement rien n'a Ã©tÃ© fait de tout celaÂ», a-t-elle poursuivi.

La dÃ©putÃ©e a exprimÃ© son espoir de voir les Ã©lecteurs casablancais voter pour des conseillers communaux qui se prÃ©occuperont de la vie des habitants de cette ville en gÃ©nÃ©ral, des couches les plus vulnÃ©rables et particuliÃ¨rement les femmes dÃ©munies et en difficultÃ© Â».

Elle a aussi mis en relief la responsabilitÃ© des collectivitÃ©s locales dans l'Ã©tat actuel de la situation, en rappelant que ce sont elles qui doivent faire ce travail de proximitÃ© et coordonner leurs efforts Ã ce niveau.

Â« Ce sont eux qui peuvent offrir ce soutien, ce sont eux qui disposent de moyens financiers et humains nÃ©cessaires Â».

La prÃ©sidente de l'UAF a appelÃ© Ã Â«l'application de la loi, afin de pouvoir redynamiser la lutte contre la violence Ã l'Ã©gard des femmes. Peut-Ãªtre que l'affaire Amina Filali a rÃ©veillÃ© les consciences contre ce genre d'atrocitÃ©s que subissent les femmes.

AprÃ¨s l'allocution d'ouverture, Zahra El Ourdi, rapporteur dudit programme, est intervenue pour prÃ©senter les rÃ©sultats du rapport annuel qui concerne la pÃ©riode s'Ã©talant du 1er avril 2011 au 31 mars 2012, prÃ©cisant que le centre d'Ã©coute et de soutien de l'UAF a accueilli plus de 530 cas de femmes victimes de violence. 78,02% d'entre elles sont des citadines, et le reste (21,97%) est issu du monde rural. Le tiers de ces femmes est constituÃ© d'analphabÃ¨tes (34,13%), 27% ont un niveau d'Ã©tudes primaires, 33,56% secondaires, et 8,66% sont des universitaires. Ce qui veut dire que l'analphabÃ©tisme est l'une des principales causes de ce phÃ©nomÃ¨ne.

La majoritÃ© d'entre elles sont des femmes au foyer (59,26%), le reste est rÃ©parti entre des bonnes (6,73%), des fonctionnaires (6,26%), des professions libÃ©rales (8,31%) et 10,81% sont des chÃ´meuses.

Concernant ceux qui exercent la violence, presque le quart d'entre eux (24,17%) sont des analphabÃ¨tes, plus du quart ont un niveau d'Ã©tudes primaires (26,75%), un tiers a suivi des Ã©tudes secondaires (collÃ¨ge et lycÃ©e) (32,78%) et les universitaires reprÃ©sentent 5,27.

Toujours selon les rÃ©dacteurs du rapport, 40,39% des violences sont corporelles ; 19,02% psychologiques, 5,04% sexuelles, 22,86% juridiques et 31,41% sont Ã caractÃ¨re Ã©conomique.

Dans la majeure partie des cas (97,26%), la violence est exercÃ©e par le mari et rarement, par une tierce personne (2,73%). Le domicile conjugal reste le lieu de cette violence (97,56% des cas traitÃ©s). Pour le reste, la violence exercÃ©e contre les femmes a pour cadre les lieux de travail.

A l'issue de son exposÃ©, Mme El Ourdi a plaidÃ© pour Â« l'adoption d'une loi spÃ©ciale contre la violence parallÃ¨lement Ã l'effort qu'il faut entreprendre au niveau des Ã©coles et

des mÃ©diasÂ».

Rappelons que tous les membres de la commission rÃ©gionale pour le soutien des femmes victimes de violences notamment des reprÃ©sentants de la police judiciaire Ã Casablanca, des reprÃ©sentants des associations fÃ©minines et des associations de la sociÃ©tÃ© civile, ont pris part Ã cette journÃ©e, et ont participÃ© activement au dÃ©bat tenu aprÃ¨s la prÃ©sentation du compte rendu annuel.

L'expÃ©rience franÃ§aise dans le domaine de la lutte contre les violences subies par les femmes a Ã©tÃ© exposÃ©e par Houda Bouadar, Marocaine rÃ©sidant Ã l'Ã©tranger, militante et activiste associative, qui est venue apporter l'expÃ©rience de son pays d'accueil. Elle a soulignÃ© que Â«la balle est dans le camp du lÃ©gislateur ; mais malgrÃ© la loi, il y a toujours un dÃ©calage entre la lÃ©gislation et la rÃ©alitÃ© Â».

Par Mohammed Taleb